

IL FAUT DONNER L'IMPULSION !!

Mr Janaillac voulait redonner la confiance avec le projet « Trust Together », il a échoué. Le rejet de la consultation et son départ en ont été la terrible réponse.

Aujourd'hui, nous constatons des salariés en défiance vis-à-vis de leurs Directions et qui souffrent de cette spirale dangereuse dans laquelle ils sont aspirés.

Les « Duchés » mis en place, échantent les Top managers d'un poste à l'autre conduisant aux mêmes comportements ; cela ne donne aucune dynamique, aucune confiance ; pire, des salariés sont en souffrance. Ils ne respectent pas les accords signés, privilégiant les intérêts individuels au détriment du collectif et de l'entreprise.

Dans l'immédiat, il est important d'impulser cet élan de confiance dans l'intérêt de TOUS les salariés que nous représentons ensemble.

Nous avons perdu 350 millions d'euros sur le 1^{er} semestre, à la suite de 15 jours de grève. Il faut solder le différend qui oppose la Direction, l'intersyndicale et nous, syndicats signataires du dernier accord NAO.

La CFE-CGC propose d'acter les éléments de l'Augmentation Générale proposée lors de la négociation salariale inter catégorielle 2019-2021 du 16 avril 2018, ajustée à l'inflation 2018 prévue à 2,3 % minimum.

C'est-à-dire à titre exceptionnel, d'accorder 2,3 % d'augmentation générale versée par anticipation sur la NAO 2019 avec effet au 1^{er} avril 2018, ainsi que le versement anticipé à la même date des 0,4% prévus intervenir initialement en octobre 2018. Cet ajustement ne devra pas compromettre la programmation de la NAO 2019.

Toutefois, la CFE-CGC s'associera à des négociations salariales à la condition de **Dissocier la négociation des Augmentations Générales** (inter catégorielle) qui concernent toutes les populations de l'entreprise, **des Augmentations Individuelles** (catégoriel sol) qui ne concernent que le personnel sol.

Monsieur Benjamin SMITH doit donner un élan de confiance à Air France et au groupe Air France KLM

Pour donner cet élan de confiance, cette impulsion dont l'entreprise a tant besoin, la CFE-CGC propose différents axes à prendre en considération :

- Développer une stratégie de croissance qui devra permettre de **dynamiser le recrutement**, notamment dans les métiers de l'exploitation, les fonctions commerciales et supports sol de notre entreprise.
- Apporter des **garanties sur l'emploi, la rémunération** et la qualité de vie au travail.
- **Développer notre entreprise au sein du groupe de façon équitable**, en mettant au même niveau d'intérêt, les attentes des clients et de l'entreprise, avec celui des salariés, tout en associant ses salariés et en leur faisant confiance.
- **Associer TOUTES les organisations professionnelles représentatives aux négociations** concernant la stratégie de l'entreprise, puisque cela impacte l'avenir des personnels que nous représentons.
- **Proposer l'actionnariat salarial avec abondement.**

La Direction doit être **AUDACIEUCE** en **DONNANT DU SENS** à notre projet tout en gagnant notre **CONFIANCE**

Pour la CFE-CGC, Le Secrétaire Général

Bernard Garbiso